

Vous avez dit développement ?

Global Chance

La Commission Française du Développement Durable que vous présidez depuis plus d'un an nous paraît au cœur des préoccupations développées dans ce numéro des Cahiers de Global Chance consacré au développement durable et à la solidarité. D'où notre souhait de faire le point avec vous sur cette Commission et d'approfondir quelques aspects particuliers.

Et tout d'abord que pensez vous de la composition actuelle de la Commission et de son rôle réel ?

Christian Brodhag

Le rôle de la CFDD (voir encadré) est double :

- Contribuer à la stratégie de développement durable en définissant les orientations d'une telle politique et en soumettant au gouvernement des recommandations,
- Contribuer à l'élaboration du rapport annuel de la France à la Commission du développement durable des Nations-Unies.

Il s'agit donc à la fois de proposer au gouvernement des orientations et d'évaluer les politiques menées par le gouvernement.

On apprend à travailler sur ces deux axes en marchant et dans un esprit de coopération. Par exemple quand j'ai pris la présidence de la Commission, j'ai trouvé sur mon bureau le premier rapport de la Commission que je n'ai pas trouvé

satisfaisant. Je m'en suis ouvert à Corinne Lepage qui ne m'a pas donné tort. Bien entendu cela n'a pas été sans quelques difficultés dans l'administration, mais les rancœurs se sont vite apaisées et la discussion nous a permis de construire le rapport de cette année sur des bases renouvelées et d'aboutir à un résultat que je considère comme nettement meilleur.

Global Chance

Certains reprochent à la CFDD d'être peu représentative de certaines composantes de la société civile, par exemple en ayant privilégié la présence de France Nature Environnement par rapport à des groupements d'ONG comme le CEDI (un collectif de plus d'une vingtaine d'associations environnementales) .

Christian Brodhag

J'aimerais faire deux observations à ce sujet. Tout d'abord quand on regarde la composition de cette Commission dont le nombre de membres a été volontairement limité pour des raisons d'efficacité, on voit que des composantes très diverses de la société civile sont présentes : administration, élus, ONG, journalistes, universitaires, syndicalistes, entrepreneurs industriels. Mais il est bien évident qu'une commission de 19 membres

Interview de Christian Brodhag

Président de la Commission Française du Développement Durable

Global Chance

ne peut en aucun cas prétendre à une représentativité exhaustive de l'ensemble des mouvements et des organisations et des institutions concernées par le développement durable. C'est d'ailleurs à titre personnel et non en tant que représentant de leur organisation qu'ont été nommés les membres de cette Commission.

Mais je souhaite que les membres de la Commission également membres d'associations, assurent un contact avec les militants de bases de leurs associations. Cela me semble très important. Pour combler le déficit de présence des autres ONG, je compte les associer au maximum aux réflexions des groupes de travail que j'ai mis en place. Je suis évidemment tout à fait prêt à aller plancher devant des collectifs d'associations environnementales comme le CEDI, ou d'autres organisations comme le collectif des associations de

développement, le CRID. On pourrait imaginer qu'il se recrée, à ce type d'occasion, un collectif associant Développement et Environnement issu du CRID et du CEDI. Plus généralement, il me semble nécessaire de maintenir un équilibre entre d'une part des organisations d'ONG très compétentes, mais parfois assez éloignées de la base et des organisations très représentatives des associations de base. De même je souhaite favoriser une concertation plus étroite entre les ONG à vocation essentiellement environnementales et les ONG de développement.

Global Chance

Et pour ce qui concerne la représentation et la participation syndicale ? Pourquoi aucune des grandes organisations ouvrières que vous souhaitez mobiliser n'est elle présente ?

Christian Brodhag

Je ne pense pas qu'elles le souhaitent au moment de la mise en place de la Commission. Peut-être aujourd'hui, après la tenue des Assises Nationales du développement durable, sont-elles plus motivées. Elles sont invitées à certains groupes de travail. Je suis personnellement prêt à les associer plus étroitement à nos réflexions si elles le souhaitent.

Global Chance

Mais quelle est l'indépendance réelle de la Commission dans son rapport annuel puisque le rapport final est celui du gouvernement français et pas celui de la Commission.

Christian Brodhag

Tout d'abord il y a au sein de la Commission des représentants de l'administration du ministère de l'environnement, du commissariat au plan, du ministère des affaires étrangères et de la mission effet de serre. Cette représentation contribue largement à assurer le dialogue et la prise en compte par la Commission des préoccupations des pouvoirs publics. Mais ce sur quoi je voudrais insister surtout c'est sur la transparence du processus. J'en veux pour preuve la remise simultanée sur le bureau de la CDD des Nations-Unies du rapport du gouvernement français et du rapport de notre Commission Française du Développement Durable.

Toujours en ce qui concerne l'évaluation, l'axe que nous souhaitons développer concerne la mise en forme d'indicateurs du développement durable. Nous avons ouvert le chantier très récemment à partir de premières propositions de l'IFEN (Institut Français de

LA COMMISSION FRANÇAISE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Commission Française du Développement Durable (CFDD) est un organe consultatif indépendant, placé auprès du Ministre de l'Environnement, nommé par le Premier Ministre. Elle est principalement composée de personnalités nommées pour leur compétence et issues de différentes organisations partenaires du développement durable : élus (collectivités locales, parlement), représentant des milieux économiques, personnalités (universitaires, etc.), associations de protection de la nature ou de solidarité internationale.

La CFDD est chargée de définir les orientations d'une politique de développement durable, de soumettre au gouvernement des recommandations ayant pour objet de promouvoir ces orientations dans le cadre des objectifs arrêtés lors de la conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio, Juin 1992). Elle contribue à l'élaboration du rapport annuel de la France à la Commission du Développement Durable des Nations-Unies. La CFDD a consacré en 1996 une large partie de ses travaux à l'élaboration de sa contribution à la Stratégie Nationale du Développement Durable de Décembre 1996.

Elle cherche à renforcer le rôle de la société civile et s'appuie notamment sur les travaux des ONG œuvrant pour le Développement Durable : Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement (CRID), France Nature Environnement (FNE), Dossiers et Débats pour le Développement Durable (4D), Comité 21, etc.

l'Environnement) : la première réunion a eu lieu la semaine dernière...

En ce qui concerne maintenant les axes stratégiques, nous avons publié à l'occasion des assises du développement durable 35 propositions dont la plupart ont été reprises par le gouvernement (voir encadré page 10). La question maintenant est celle de la mise en forme d'un plan concret de travail. La dissolution de l'Assemblée nationale risque bien évidemment de retarder les échéances. Le 30 avril Corinne Lepage a présenté une communication sur le développement durable au Conseil des Ministres et un Conseil interministériel sur l'environnement (CIEN) est programmé fin juin avant l'assemblée générale des Nations-Unies, pour l'instant. Du point de vue de la méthode de travail sur les points stratégiques, j'ai plutôt tendance à travailler à l'organisation du jeu d'acteurs pour permettre de faire avancer les débats de fond plutôt qu'à défendre de façon solitaire quelques dossiers très spécifiques. J'ai tendance à privilégier la mise en réseau, gage de transversalité et de pluridisciplinarité.

Global Chance

Mais comment alors, si vous privilégiez l'organisation du débat à l'avancée ponctuelle de quelques dossiers, assurer à ces débats une pérennité suffisante ? Quelles échéances vous fixez-vous à vous-mêmes et à vos interlocuteurs de façon à maintenir l'intérêt de vos partenaires de la société civile ?

Christian Brodhag

Vous avez tout à fait raison, pour mobiliser les différents acteurs il faut fixer à la fois des objectifs et un calendrier.

Voici le nôtre sur 3 ans :

- Sortir le rapport de la Commission : c'est aujourd'hui chose faite ;
- Mettre en place des Agenda 21 locaux et mettre au point une série d'indicateurs du développement durable utilisables par nos différents partenaires ;
- Faire prendre en compte ces réflexions et ces indicateurs dans l'élaboration des politiques ministérielles, des régions, voire des "pays", des villes ou territoires qui souhaitent définir une politique de développement prenant en compte les recommandations de la Conférence de Rio ;
- Transférer aux ministères les outils ainsi développés pour qu'ils soient intégrés parmi les moyens de programmation et d'évaluation de chacun des départements ministériels et enfin évaluer l'avancement des programmes et la réalisation des objectifs.

Global Chance

Et sur le plan international ?

Christian Brodhag

J'ai pris l'initiative au cours de la conférence Rio + 5 qui vient de se dérouler au Brésil de proposer aux différentes Commissions du développement durable nationales présentes de s'organiser en réseau avec un secrétariat tournant assuré tour à tour par les différentes commissions. Cette idée me semblait importante par ailleurs pour équilibrer quelque peu l'influence du Conseil de la terre, ONG anglophone qui se pose quelque peu en représentant privilégié des CDD nationales auprès des instances de l'ONU. Cette proposition a rencontré des échos très favorables auprès des CDD

nationales. Reste à transformer l'essai en dégagant un minimum de moyens humains pour assurer le démarrage de cette action. J'espère que le gouvernement français saisira la chance qui nous est offerte et mettra ces moyens à notre disposition pour mettre en place et assurer ce secrétariat dans un premier temps.

Dans le même esprit, j'ai lancé aussi une action vis-à-vis des CDD nationales francophones qui converge avec une initiative prise dans le cadre de la francophonie et qui va se concrétiser à la fin du mois de mai par une réunion à Liège avec le soutien de la francophonie.

Global Chance

Cette volonté de coopération internationale nous ramène à une question centrale qui fait l'objet d'une part importante des débats de ce Cahier de Global Chance. Quel est en fait le véritable enracinement de votre action ?

Pour préciser cette question, aujourd'hui on semble assister à une sorte de dérive par rapport au rapport Brundtland.

Au départ une conception du développement soutenable qui maintenait un équilibre entre d'une part le développement des générations présentes sur toute la terre et à l'intérieur de toute les sociétés et d'autre part la préoccupation concernant les générations futures. Dix ans plus tard on a bien l'impression que le développement durable s'articule sur deux préoccupations principales, celle des générations futures et celle du traitement des problèmes d'environnement. Et le développement d'aujourd'hui dans tout cela, ici et maintenant ?

Christian Brodhag

Je partage en partie votre analyse. Et d'abord mon enracinement, c'est clairement l'éco-développement d'Ignacy Sachs qui remonte bien plus loin que le rapport Brundtland. A ce propos il me semble que sa pensée est très injustement ignorée en France, alors qu'il a une influence majeure dans la communauté internationale. Quand j'ai évoqué son nom pour la Commission certains membres de l'administration m'ont dit : qui est-ce ? Dans sa conception de l'éco-développement l'aspect social du développement est bien entendu très présent. Mais il est vrai qu'aujourd'hui, dans les pays du Nord on insiste peut être plus, voire trop, sur les aspects du futur et de l'environnement. En fait je pense qu'il ne s'agit pas tant d'un oubli que d'un problème d'acteurs qui prennent en charge le concept. Le débat sur les aspects sociaux du développement est surdéterminé par plus de 100 ans d'histoire dans notre pays. Les seuls vrais demandeurs et porteurs d'un débat en France sur ces questions sont les gens préoccupés d'environnement. Par contre le monde syndical par exemple ne s'est guère impliqué dans le débat sur le développement durable jusqu'ici. Alors, les préoccupations sociales apparaissent parfois comme une cerise sur le gâteau du développement durable alors qu'elles devraient être au centre du débat.

Global Chance

Ne risque-t-on pas dans ces conditions d'utiliser un certain consensus sur l'environnement pour occulter en fait les problèmes sociaux ?

Christian Brodhag

Il y a là évidemment une certaine ambiguïté. Mais ce que je crains

surtout, c'est que le consensus relatif, ou si vous préférez la mode du développement durable, ne devienne un nouveau champ de la géopolitique classique avec les mêmes forces en présence. Aujourd'hui il n'y a pas par exemple à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) de régulation sociale ou environnementale. Mais on peut espérer que, par le biais de la complexité et la globalité qu'apporte l'analyse des problèmes d'environnement, on pourra apporter cette dimension d'équité sociale avec la préoccupation du "ici et maintenant". On voit poindre des éléments intéressants dans les rapports des CDD nationales autour de ces préoccupations. Saviez vous par exemple que la réduction de l'écart de revenu entre les plus riches et les plus pauvres des citoyens des Etats-Unis figure en bonne place parmi les objectifs stratégiques de la CDD des Etats-Unis? C'est encourageant de voir dans ce pays revenir, par le biais du développement durable, cette préoccupation majeure. En France j'essaye de promouvoir auprès des entreprises l'idée qu'elles auraient tout intérêt à proposer une lecture européenne à fort contenu social du développement durable, qui correspond d'ailleurs à la réalité des pratiques et de la culture européenne. Cette synergie environnement-société mettrait les entreprises en bonne position vis-à-vis des grandes entreprises internationales, en particulier américaines, qui se focalisent souvent exclusivement sur des préoccupations environnementales (qui les placent dans une situation favorable de concurrence), mais en faisant totalement abstraction des critères sociaux. Je dois dire que je ne suis encore

guère suivi dans cette démarche par les pouvoirs publics français qui ne semblent pas avoir intégré dans leur discours la préoccupation du développement durable. Et j'ai pu constater au cours de mes derniers voyages, en particulier en Amérique latine, à quel point les dirigeants de ces pays avaient internalisé dans leurs déclarations les dimensions du développement durable. A l'exception notable de notre ministre de l'environnement, ce n'est généralement pas le cas des dirigeants français ! Il reste donc du travail à faire.

Global Chance

Cela dit, quand on lit les 35 propositions de votre commission on ne trouve guère d'allusion aux problèmes de solidarité, qu'il s'agisse d'une solidarité interne à notre société ou d'une solidarité internationale au titre des exigences du développement durable, notamment avec les pays du tiers-monde, en particulier les plus pauvres, ceux qu'on nomme les PMA (les pays les moins avancés), comme ceux du Sahel.

Tout juste y fait-on allusion dans la proposition 15 ; "la mobilisation des jeunes passe par la mise en œuvre de projets qui s'appuient sur une pédagogie ouverte sur le monde". A quoi attribuez vous ce silence, cette absence de propositions ?

Christian Brodhag

Votre constat me paraît juste, mais il ne correspond ni à une volonté d'occultation des problèmes, ni à des dissensions internes à la Commission. Je dirais plutôt que nous n'avons pas été saisis de propositions construites et

constructives à mettre en débat. Mais je suis convaincu qu'on peut y remédier et j'engage l'ensemble des partenaires de la CFDD à faire des propositions concrètes dans ce domaine. Je compte en particulier sur les associations et les ONG de solidarité et de développement pour nous faire parvenir des propositions concrètes et constructives à mettre au débat de la Commission et à intégrer dans le prochain rapport de la Commission.

Le refus des pays du Sud d'inclure la clause sociale dans les négociations de l'OMC montre qu'il faut un débat approfondi autour de méthodes acceptables par tous pour introduire au niveau mondial ces régulations sociales et environnementales.

Soyons pragmatiques. Nous n'avons pas pu tout attaquer d'un seul coup, mais j'ai conscience de l'importance de la solidarité aussi bien vis-à-vis des générations présentes que vis-à-vis des générations futures chez nous et avec les autres pays du monde dans l'objectif du développement durable.

Global Chance

Ces propositions vont donc sans doute pouvoir s'enrichir progressivement. Si l'on souhaite que la mobilisation ne soit pas trop ponctuelle et ne déçoive en fin de compte ceux qui se sont déjà mobilisés ou qui seraient sur le point de le faire, ne faut-il pas envisager une certaine périodicité et régularité dans le travail ? Par exemple des bilans tous les quatre ou cinq ans pour juger des progrès réalisés, rectifier les orientations en fonction des connaissances et priorités anciennes et nouvelles. Pour entamer aussi des travaux de fonds.

COMPOSITION DE LA COMMISSION FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CFDD)

Président : Christian BRODHAG : Conseiller régional de la Région Rhône-Alpes, vice-président de la Commission de recherche du Conseil régional.

Vice-Président : Renaud ABORD de CHATILLON : Ingénieur en chef des mines, chargé de mission auprès du Ministre de l'Environnement.

Membres de droit :

Jacques ANDREANI : Représentant de la France à la Commission du développement durable des Nations-Unies, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Pierre CHEMILLIER : Président de la Mission ministérielle sur l'effet de serre.

Henri GUAINO : Commissaire Général au Plan.

Membres :

Aline ARCHIMBAUD : Présidente du conseil de surveillance du Réseau Européen de l'Economie Alternative et Solidaire.

Jean-Paul DELEVOYE : Président de l'Association des Maires de France, maire de Bapaume (Pas-de-Calais), sénateur.

Ambroise DUPONT : Sénateur, membre de la Commission des affaires culturelles, rapporteur pour avis du budget du ministère de l'environnement.

Michel FAUCON : Représentant des Organisations Françaises de Solidarité Internationale auprès du système des Nations-Unies, ancien président du CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement).

Christiane LAMBERT : Présidente du Centre National des Jeunes Agriculteurs.

Patrick LEGRAND : Ingénieur de recherches à l'INRA, membre du Conseil Economique et Social, président d'honneur de France Nature Environnement.

Dominique MARTIN-FERRARI : Journaliste scientifique.

Dominique BOURG : Professeur agrégé à l'université technologique de Troyes.

Yves René NANOT : Président directeur général des Ciments français.

Edouard de ROYERE : Ancien président directeur général du groupe Air Liquide.

Ignacy SACHS : Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, conseiller auprès de l'UNESCO, conseiller spécial du secrétaire général de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement.

Philippe SAINT-MARC : Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, écrivain, sociologue, secrétaire général de la Société internationale de recherche pour l'environnement et la santé.

Christiane TAUBIRA-DELANNON : Député de Guyane, député européen.

Paul ZAGAME : Professeur de sciences économiques à Paris I, conseiller scientifique du Commissaire Général au Plan.

Christian Brodhag

Oui, il n'est pas interdit de penser, lorsque la mécanique sera bien en route en France et dans les autres pays, à l'organisation de futures rencontres avec des responsables du développement de PMA pour examiner les modalités de co-développement.

Du côté de la diffusion de l'information, je pense que des outils comme Internet peuvent apporter

une contribution importante au débat.

Au niveau mondial enfin il y a des échéances tous les cinq ans et le rythme annuel de la Commission du développement durable avec des ordres du jour fixés à l'avance, ce qui est un véritable outil de travail. Vous voyez donc que nous ne sommes pas démunis d'échéances et de problèmes à aborder ! ■

PRINCIPALES PROPOSITIONS DDE LA COMMISSION (1996)

La Commission a élaboré en 1996 un rapport proposant au gouvernement une stratégie de Développement Durable dont l'essentiel est présenté ci-après, avec 35 propositions regroupées en huit thèmes.

I Impliquer les pouvoirs publics.

- La réforme fiscale devra intégrer les objectifs du Développement Durable (D.D.)
- Clarification des rôles de police et de contrôle de l'Etat.
- Introduction des termes d'une comptabilité de D.D. dans tous les projets publics .
- La France prendra mieux en compte dans sa politique internationale les débats sur le D.D..

II L'Etre humain au coeur de la décision publique.

- La généralisation des bonnes pratiques permettra une stratégie gagnante sur les 3 domaines environnemental, économique et social.
- La France mettra en place en 1997 des Agenda 21 locaux.
- La participation du public à l'élaboration des décisions concernant les grands équipements doit être favorisée.
- La prise en compte du D.D. donnera une cohérence des politiques publiques et privées.
- Le budget des politiques locales sectorielles financera des opérations d'approche locale et multidisciplinaire.

III Transparence et évaluation.

- Toute politique publique intégrera les objectifs du D.D. et sera évaluée de façon systématique, contradictoire et publiée.
- Citoyens et acteurs économiques et sociaux disposeront des informations permettant d'évaluer les décisions publiques et de situer leurs propres activités.
- Les indicateurs de D.D. permettront à chacun d'intégrer les données sur l'environnement, l'économie et le social.
- La responsabilisation des consommateurs passe par la transparence de l'information sur les modes et lieux de production.
- Une mise en œuvre concrète du principe de précaution visera l'identification des problèmes et l'anticipation des crises.

IV Citoyenneté et éducation.

- La mobilisation des jeunes pour le D.D. mettra en œuvre des projets à pédagogie ouverte sur le monde.
- La politique de santé s'appuiera davantage sur la prévention et la responsabilisation des citoyens.
- Des études globales des filières alimentaires seront effectuées donnant lieu à labels et étiquetages.

V Mobiliser les acteurs économiques.

- Une approche contractuelle sera développée pour une intégration du D.D. dans la stratégie des entreprises.
- Les entreprises devront s'impliquer davantage sur le D.D. dans les organisations professionnelles internationales.

VI Renforcer le rôle de la société civile .

- L'importance de la vie associative sera reconnue et favorisée.
- Les associations de terrain seront aidées pour rendre disponibles à la collectivité les informations qu'elles collectent.
- L'approche conjointe des problèmes par les acteurs économiques et sociaux et les associations sera mise en œuvre sous la forme de Conseils consultatifs du D.D.
- La présence internationale des associations françaises doit être renforcée dans le suivi des accords internationaux et la coopération décentralisée.

VII Aménager le territoire.

- Un meilleur équilibre des activités sur le territoire sera recherché pour faire participer chaque territoire à un D.D. endogène.
- Un développement urbain durable, fondé sur la diversité des solutions et l'implication des populations, visera l'intégration des aspects sociaux, économiques, environnementaux et culturels.
- Une agriculture durable doit réorienter ses soutiens, actuellement consacrés aux produits, vers les hommes et les territoires.
- Le 30^e anniversaire des Parcs naturels régionaux sera l'occasion en 1997 de faire connaître aux niveaux national et internationaux les outils et méthodes mis au point dans ce contexte.
- La biodiversité sera valorisée pour les espèces sauvages et rustiques animales et végétales. Seront créés un Groupement d'intérêt public en matière de biodiversité et un Institut de la Sûreté Génétique sous la tutelle des ministères de la Santé et de l'Environnement.
- La France s'attachera à faire évoluer les réseaux français et européens d'infrastructures et de modes de transports dans le sens d'un D.D.

VIII Techniques sûres, propres et sobres.

- Le programme ministériel de lutte contre le changement climatique décidé en 1994 sera appliqué dans un délai de deux ans.
- Un programme ambitieux de maîtrise des consommations d'énergie sera mené, notamment par une réorganisation profonde des secteurs du bâtiment et des transports.
- La France mettra en œuvre une stratégie d'évaluation et de diffusion des techniques sûres, propres et sobres aux niveaux national et international, notamment vers les Pays en développement.
- Après 5 ans de fonctionnement de l'ADEME, le bilan de la fusion en une seule Agence des agences de la Maîtrise de l'énergie, de l'Air et de l'Élimination des déchets, sera effectué.
- Un fonds " Energies pour le D.D. " sera créé pour la mise en œuvre d'opérations utilisant des techniques nouvelles matures (cogénération, biomasse, énergies renouvelables).
- La France lancera un grand programme mobilisateur de recherche sur les techniques pour le D.D., " Technologies 21 " .